

Conseil économique et social

Distr. générale 16 juillet 2013 Français Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau

Huitième session Genève, 25 et 26 septembre 2013

Point 6 de l'ordre du jour provisoire Adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières

> Document de réflexion sur la collecte de données sur les bonnes pratiques et les enseignements à retenir concernant l'eau et l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières

Établi par les pays chefs de file et le secrétariat

Résumé

À sa sixième session (28-30 novembre 2012), la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux a chargé l'Équipe spéciale de l'eau et du climat d'élaborer, avec le concours du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau, un recueil des enseignements à retenir et des bonnes pratiques concernant l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières (voir ECE/MP.WAT/37, à paraître).

Le présent document, établi pour la sixième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat (Genève, 27 juin 2013), qui l'a approuvé par la suite, décrit l'approche, le contenu, les méthodes et le calendrier proposés pour la publication. Il a été élaboré par le secrétariat, les Pays-Bas et la Suisse, agissant en tant que chefs de file pour le domaine d'activité 4, intitulé «Adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières», du programme de travail de la Convention pour la période 2013-2015.

I. Généralités et mesures proposées par le Groupe de travail

- 1. À sa sixième session, organisée à Rome du 28 au 30 novembre 2012, la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de la Commission économique pour l'Europe (Convention sur l'eau) a décidé d'inclure dans le programme de travail 2013-2015 les activités ci-après qui portent sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières (voir ECE/MP.WAT/37/Add.1, à paraître):
- Recueillir, analyser, publier et faire connaître les bonnes pratiques et les enseignements tirés du programme de projets pilotes au titre de la Convention et d'autres initiatives analogues;
- b) Promouvoir la coopération dans le cadre de l'élaboration des stratégies d'adaptation et de leur mise en œuvre dans les bassins transfrontières, en particulier dans le cadre du programme de projets pilotes et du réseau mondial de bassins œuvrant pour l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières;
- c) Offrir un cadre mondial pour l'échange de données d'expérience, de bonnes pratiques et d'enseignements concernant l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.
- 2. Le recueil des enseignements à retenir et des bonnes pratiques viendra compléter les Lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques¹, et comprendra une compilation, une analyse et une synthèse des connaissances existantes, des résultats obtenus, des enseignements tirés et des bonnes pratiques en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, qui seront fondées sur les projets pilotes au titre de la Convention concernant l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières et d'autres activités similaires. Le produit final sera publié sous forme électronique, sur Internet ou toute autre plate-forme en ligne, ainsi qu'en version papier.
- 3. Le recueil des enseignements à retenir et des bonnes pratiques sera réalisé et publié en concertation avec des organisations partenaires, comme le Réseau international des organismes de bassin et, éventuellement, l'Union internationale pour la conservation de la nature et l'initiative de la Commission du Mékong sur l'adaptation aux changements climatiques, entre autres. Le réseau mondial de bassins et l'élaboration du recueil d'enseignements à retenir et de bonnes pratiques sont aussi l'un des résultats du sixième Forum mondial de l'eau (objectif 3.3.2). Le recueil sera présenté lors du prochain Forum mondial de l'eau, prévu en 2015 en République de Corée.
- 4. Le présent document de réflexion a été établi en vue de son examen à la sixième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat (Genève, 27 juin 2013), qui a fait des observations concernant le document avant de l'approuver. Ces observations ont par la suite été incorporées dans l'actuelle version révisée.
- 5. Le Groupe de travail est invité à:
- a) Examiner le document de réflexion figurant ci-après et à faire des commentaires sur l'approche, le contenu et le calendrier proposés pour le recueil;
- b) Proposer la participation éventuelle d'experts supplémentaires au groupe de rédaction, ainsi que l'inclusion de bonnes pratiques aux fins de l'élaboration du recueil.

2 GE.13-22966

Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.09.II.E.14. Disponible à l'adresse suivante: http://www.unece.org/env/water/publications/pub.html.

II. Contenu proposé de la publication

- 6. Le recueil d'enseignements à retenir et de bonnes pratiques comprendra trois parties:
- a) Un aperçu des enseignements à retenir concernant l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières;
- b) Des études de cas ou des bonnes pratiques se rapportant aux enseignements tirés;
 - c) Des conclusions, une synthèse et des indications sur les étapes à suivre.

A. Aperçu des enseignements à retenir

- 7. De nombreux enseignements ont été tirés des projets pilotes relatifs à l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, qui sont mis en œuvre depuis 2010 dans le cadre de la Convention sur l'eau. Certains de ces enseignements ont déjà été identifiés lors de réunions précédentes et dans des rapports d'activité. D'autres enseignements peuvent être tirés des nouveaux bassins, dans toutes les régions du monde, qui ont rejoint le réseau mondial des bassins œuvrant pour l'adaptation aux changements climatiques depuis 2012. En outre, depuis 2010, une série de quatre ateliers qui mettent l'accent sur l'adaptation transfrontière aux changements climatiques a été organisée sous l'égide de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat. Ces ateliers ont permis de tirer plusieurs enseignements. Dans ce recueil, les enseignements à retenir seront tirés des rapports d'ateliers, des rapports d'activité des projets pilotes et des réunions du groupe restreint de représentants de projets pilotes, et mis en perspective. Ces travaux seront complétés par une étude de la documentation existante afin d'identifier d'autres enseignements et de placer dans un contexte plus large les enseignements déjà identifiés.
- 8. On trouvera ci-dessous le contenu proposé pour cette section du recueil:
 - a) Description des problèmes spécifiques rencontrés;
 - b) Enseignements à retenir en ce qui concerne la résolution de problèmes;
 - c) Renvoi à des études de cas pertinentes et à des bonnes pratiques.

B. Études de cas ou bonnes pratiques se rapportant aux enseignements tirés

- 9. Pour chacun des enseignements à retenir, on présentera un certain nombre d'études de cas ou de bonnes pratiques qui fourniront des informations sur la mise en œuvre concrète de l'enseignement. En sus des données d'expérience relatives aux projets pilotes, un grand nombre de cas ont été présentés à l'occasion des ateliers de l'Équipe spéciale, souvent en lien avec un ou plusieurs enseignements à retenir. On réalisera un inventaire des bonnes pratiques supplémentaires correspondant à chaque enseignement. En outre, un appel à propositions portant sur les bonnes pratiques sera publié. Au final, quatre bonnes pratiques au maximum seront retenues par enseignement, en fonction de critères comme l'efficacité, l'efficience, la durabilité, et la transposabilité, etc.
- 10. Pour chaque enseignement à retenir, une à quatre bonnes pratiques seront sélectionnées et décrites de la manière suivante:
 - a) Brève description du cas particulier;
 - b) Informations d'ordre géographique, démographique et hydrologique;

GE.13-22966 3

- c) Problème rencontré, notamment changement climatique observé;
- d) Informations d'ordre administratif, notamment sur les organismes impliqués.
- e) Description plus détaillée de la manière dont le problème a été résolu ou atténué, c'est-à-dire de la manière dont l'enseignement tiré a été mis en pratique;
 - f) Recommandations à l'intention d'autres parties prenantes.

III. Organisation des travaux aux fins de l'élaboration de la publication

- 11. Un groupe de rédaction sera créé afin d'élaborer le recueil en vue de sa publication. Il sera composé des membres de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat qui sont intéressés, d'experts issus des gouvernements et des organisations internationales et non gouvernementales comme l'Organisation météorologique mondiale, l'Alliance for Global Water Adaptation, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Réseau international des organismes de bassin. Ils exerceront leurs fonctions d'expert à titre personnel. Le groupe de rédaction comprendra entre 10 et 15 membres au maximum, conduira ses travaux en anglais, essentiellement par voie électronique, tiendra une ou deux réunions non virtuelles et communiquera par le biais de conférences téléphoniques ou de vidéoconférences en cas de besoin.
- 12. Les tâches des membres du groupe de rédaction consisteront, entre autres, à établir la structure détaillée de la publication, identifier et sélectionner les enseignements à retenir et les bonnes pratiques s'y rapportant, fournir un projet de texte, examiner les différents projets, communiquer avec les auteurs des études de cas, etc. En fonction des enseignements tirés, un appel à propositions portant sur les bonnes pratiques sera publié. Le groupe de rédaction préparera l'appel et le format applicable pour la présentation des propositions.
- 13. Les progrès seront régulièrement passés en revue par l'Équipe spéciale de l'eau et du climat et par le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau au titre de la Convention sur l'eau. Par exemple, après l'élaboration d'un premier plan général et l'identification des enseignements à retenir par le groupe de rédaction, le plan général sera communiqué à tous les membres de l'Équipe spéciale en vue de recueillir leurs commentaires.

IV. Calendrier proposé

Calendrier provisoire	Activité
Avril-juin 2013	Élaboration d'un premier document de réflexion
25-27 juin	Présentation et examen du document de réflexion à l'occasion de l'atelier sur l'eau et le climat et de la sixième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat
Juillet-septembre	Révision du document de réflexion

GE.13-22966

Calendrier provisoire	Activité
Août 2013	Assemblée générale du Réseau international des organismes de bassin; consultations avec les bassins en ce qui concerne les bonnes pratiques éventuelles
25 et 26 septembre 2013	Examen lors de la huitième session du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau
31 octobre-1 ^{er} novembre 2013	Première réunion du groupe de rédaction afin d'examiner le plan général et sélection des bonnes pratiques
Fin 2013	Appel à propositions portant sur les cas à incorporer
Fin janvier 2014	Sélection des bonnes pratiques à inclure
13 et 14 février 2014	Quatrième réunion du groupe restreint de représentants de projets pilotes et deuxième réunion du réseau mondial de bassins: débats sur les progrès réalisés, les cas sélectionnés, etc.
Mars-avril	Les rédacteurs communiquent leurs projets de contributions
Mai-juin	Compilation du premier projet et, si nécessaire, réunion du groupe de rédaction
25 et 26 juin 2014	Présentation du projet à la neuvième session du Groupe de travail sur la gestion intégrée des ressources en eau
13-15 octobre 2014	Présentation du projet lors du cinquième atelier sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières et de la septième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat
Octobre-décembre 2014	Établissement de la version finale du document et, si nécessaire, réunion du groupe de rédaction
Janvier-février 2015	Traduction, mise en page et impression
Mars 2015	Lancement et présentation lors du septième Forum mondial de l'eau
Février/mars/avril 2015	Atelier sur les inondations organisé par l'Allemagne et réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat
Mai 2015	Réunion conjointe du groupe restreint de représentants de projets pilotes et du réseau mondial de bassins
Novembre 2015 (Hongrie)	Septième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau

GE.13-22966 5